

**Commune
de AZÉ
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
06/11/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le treize du mois de novembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : Mesdames BOULAY Maryvonne, CHERAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle,
Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, MARCO Benjamin,

Absents excusés : Mme BIGOT Valérie qui a donné pouvoir à M. GAUTHIER Cédric,

Absent non excusé : TYTGAT Loïc.

Mme CHERAMY Laure-Aline a été désignée secrétaire de séance ;

Mme le Maire informe que le COS (comité des œuvres sociales) va être dissout. Cette décision a été prise par lors de l'assemblée extraordinaire qui s'est tenue le 16 octobre dernier. En effet, cette décision a été prise dans l'optique d'une gestion responsable par les membres du bureau, puisqu'un déficit estimé à 35 000 € pour l'année 2025.

Cette association créée en 1977 permettait aux agents actifs et retraités de bénéficier d'aides complémentaires à celles versées par le CNAS (comité national de l'action nationale), des cadeaux de Noël pour les enfants et des paniers gourmands pour les retraités.

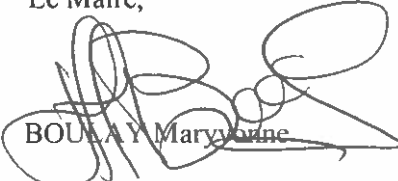
La mairie adhère au CNAS via le COS. Il convient donc de prendre une délibération pour que la mairie puisse adhérer directement au CNAS à partir de 2026 pour ne pas pénaliser les agents et leur permettre de conserver l'accès à ce comité.

Mme le Maire demande l'avis des membres présents.

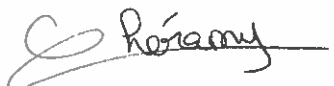
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide d'autoriser Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour que la Mairie adhère directement au CNAS pour ses agents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,


BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance


CHERAMY Laure-Aline

En exercice	Présents	Votants
14	12	13

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2025-60 adhésion CNAS

Envoyé en Mairie le
21 NOV. 2025

Déposé en ligne le
24 NOV. 2025